

Q1: (5/5)

Milton Friedman réintroduit la théorie quantitative de la monnaie qui établit une relation de proportionnalité entre masse monétaire et niveau des prix. (1)

Dans le cadre de son équation des échanges, I. Fischer montre dans quelles conditions et comment une offre de monnaie supplémentaire est de nature à entraîner l'inflation. Cette approche repose sur la théorie quantitative de la monnaie à partir d'une équation  $MV=PT$  (1)  $V$  exogène et  $T$  (volume de transaction) constant (à court terme) on démontre (1) que la masse monétaire détermine le niveau général des prix ( $P$ ). Trois possibilités s'offrent alors :

- émission de monnaie ( $M$ ) conforme à la croissance de la production      - Stabilité des prix ;
- émission de monnaie ( $M$ ) supérieur à la croissance de la production      - Inflation ; (1)
- émission de monnaie ( $M$ ) inférieur à la croissance de la production      - Déflation.

Dans ce cadre d'hypothèses, la théorie quantitative de la monnaie offre une explication aux mouvements du niveau général des prix : ils découlent uniquement des variations de la quantité de monnaie. Ce que Milton Friedman exprime par : « L'inflation est partout et toujours un phénomène monétaire » (1)

Q2: (5/5)

Cette théorie identifie plusieurs raisons qui font que les agents souhaitent détenir de la monnaie.

Premièrement, les agents souhaitent avoir de la monnaie pour la dépenser, pour consommer. Seule la monnaie peut être échangée contre des biens ou des services. Ce motif, appelé **motif de transaction**. Cette demande de monnaie dépend essentiellement du revenu. Cette demande de monnaie est particulièrement bien décrite par la théorie quantitative de la monnaie. (1)

Ensuite, Keynes a identifié le **motif de précaution**, le fait que les agents épargnent en cas de dépenses imprévues. Les sommes épargnées peuvent éventuellement être proportionnelles aux revenus. On peut cependant signaler que les taux d'intérêt peuvent avoir un effet sur l'épargne de précaution, via un effet de revenu. (1)

A cela, il faut ajouter le **motif de spéculation**, dans lequel les agents décident de conserver une partie de leur monnaie pour l'investir plus tard, en attendant une meilleure occasion. L'argent détenu à cause du motif de spéculation dépend fortement des taux d'intérêts anticipés. Des taux haut favorisent l'achat d'obligations, ce qui réduit la demande de monnaie, alors que des taux bas auront la conséquence inverse. La relation entre épargne de spéculation et taux est donc décroissante. (1)

Q3: (5/5)

➤ **La demande de monnaie :** (1)

- la création monétaire par les banques se fait en fonction de la demande par les agents économiques. Cette demande est elle-même variable selon la conjoncture économique. En période de grande activité la demande de monnaie est élevée, inversement en période d'activité ralentie la demande de monnaie se réduit. La demande de monnaie est donc limitée par les fluctuations des besoins des agents économiques ;
- La création monétaire est aussi fonction des créances sur l'étranger. Si l'économie connaît un excédent de la balance donc une rentrée forte de devises, il est sur que la création de monnaie

serait importante. Car la transformation des devises en monnaie nationale nécessite la création de monnaie. Elle serait réduite dans le cas contraire ;

- La contrepartie des créances sur le trésor peut être également source de création ou de destruction de monnaie. Destruction quand il y a excédent budgétaire le trésor rembourse ses dettes vis-à-vis du système bancaire. Expansion dans le cas d'un déficit budgétaire car le Trésor aura recours aux avances bancaires.;

(a) **Des règles prudentielles sont imposées aux banques** afin que les crédits qu'elles accordent ne dépassent pas différents ratios (déterminés actuellement par les règles dites de Bâle II) et représentent sensiblement une obligation de 8 % de fonds propres, des crédits accordés ;

(a) **Le contrôle de l'institut d'émission** : la BC contrôle la création de monnaie par les banques en les pourvoyant de monnaie centrale nécessaire pour leur besoin de financement. Elle peut intervenir sur le marché monétaire pour faire des prêts aux autres banques en contreparties d'un intérêt et des créances détenues par ces dernières, matérialisées par des effets de commerce ou autres titres financiers.

la politique monétaire permet de jouer sur la quantité de crédit que les banques peuvent offrir:

- (a) La banque centrale exige des banques des réserves obligatoires ;
- (a) Les taux directeurs sont le principal outil de la politique monétaire ;
- (a) L'encadrement des crédits, la sélectivité des crédits.

Q4 : (5/5)

A l'opposée de la création de la monnaie, la destruction de la monnaie (dite aussi résorption de la monnaie) signifie le retrait de la circulation d'une monnaie déjà créée. (a)

Lorsque la monnaie est totalement scripturale (purement) la création monétaire est un jeu d'écriture. Un pur jeu d'écritures. Si la création monétaire est un jeu d'écriture, la destruction monétaire est aussi un pur jeu d'écritures.

Il existe Trois possibilités de destruction monétaire:

- (a) 1<sup>er</sup> cas : vente d'actifs réel par la banque : lorsque des titres financiers sont vendus par le secteur bancaire au secteur non bancaire, ou des actifs réels ;
- (a) 2<sup>eme</sup> cas : Vente de devises par la banque : lorsque des devises sont cédées aux particuliers est transférées à l'étranger ;
- (a) 3<sup>eme</sup> cas : Remboursement de crédit à la banque : lorsque des crédits aux particuliers sont remboursés à la banque par ces particuliers ;
  - Lorsque des concours à l'Etat sont annulés.

Toutes ces opérations ont pour contrepartie l'annulation pure et simple ou le retrait de billets ou de pièces de la circulation.

(a) En réalité, les deux opérations de destruction et de création de monnaie ne se réalisent pas en meme temps, mais au contraire l'opération de création monétaire est plus active que la seconde ; ce qui explique dans la plupart des cas l'augmentation rapide de la masse monétaire.

Toute fois malgré ce caractère provisoire du crédit, la destruction de monnaie est rarement constatée dans la réalité :

- (a) - L'entreprise obtient souvent la reconduction de son prêt (si elle justifie une nouvelle campagne de production)
- (a) - A l'échelle global, création et destruction de monnaie interviennent simultanément, se compensent, empêchant que soit rendu apparent le phénomène réel de destruction.

UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMARI

Faculté des Scs Economiques, Commerciales et des Scs de Gestion

PROCES-VERBAL MODULAIRE

Année : 2022/2023

Module : Economie monétaire approfondie

Niveau : 6ème Semestre

Coef. : 2 Crédit : 6

Filière : Licence L.M.D Economie Monétaire et Bancaire

Chargé de cours : AMOKRANE Habima

Chargé de TD/TP : AMOKRANE Habima

Section : A

Groupe : 1

Emargement :

N°	Nom et Prénoms	Date Nais.	EX 1	TD	M.Ses1	Ses.2	M.G	Période
1	ABDELLI SOFIANE	15/08/2000						
2	ABZOUZI MARIA	09/08/1999	11.00	13.00				
3	ADEL YASMINA	13/04/2002	10.00	11.00				
4	AGOUR MADJID	15/05/1998	10.00	11.50				
5	AID SIHAM	09/11/1998	06.00	11.50				
6	AISSAOUI IKRAM	03/12/2001	05.00	04.00				
7	AIT BRAHAM MOHAMMED	23/07/1999	00.00					
8	AIT MIMOUNE THINHINANE	26/04/2000	04.00	11.50				
9	AIT RAMDANE KOCEILA	04/11/2001	05.00	12.00				
10	AKLIL LYDIA	27/12/1996	04.00	04.00				
11	ALLALI AGHILES ANIS	24/11/1998	00.00	04.00				
12	ALLALOU DJAFFAR	17/11/1996						
13	AMEDDAH MELIZA	27/02/2001	01.00	10.00				
14	AMRANE ANIS	24/05/2001						
15	AMRANE LISA	08/10/1997	02.00	11.00				
16	BACHIR KAMEL	22/04/1995	02.00	04.00				
17	BAILECHE SALIM	15/06/1998						
18	BARRY OUSMANE	23/10/1999	07.00	11.00				
19	BEN YAHIA SABRINA	16/12/1999	01.00	04.00				
20	BENNAMANE SALIM	20/09/1999						
21	BERKANI LYES	18/07/1998	10.00	12.50				
22	BERKAT NASSIMA	24/03/1996	03.00 06.00	09.00 11.00	06.00	05.00	06.00	21.05.23
23	BERREHAL ZAKIA	03/08/1998	05.00	13.50				
24	BOUABBA ANIS	31/07/2000	01.00	00.00	00.50	10.00	10.00	
25	BOUALEM ABDESLAM	15/12/2000						
26	BOUBRIT MOUHAMED LAMINE	31/10/1995	00.00	00.00	00.00	01.00	01.00	
27	BOUGACI DIHIA	14/07/2001	02.00	11.00				
28	BOUKHDIMI SARAH	19/01/1999						
29	BOUKHTOUCHE LOUISA	08/06/2003	11.00	13.00				
30	BOUNAR LYLIA	20/06/2002	08.00	13.00				
31	BOUSSADI OUSSAMA	28/07/1999	01.00	10.00				
32	BOUZIDI ABDENOUR	08/04/1999	00.00	04.00				
33	CHEBILI AHCENE	31/05/1998						
34	DAID MAHIDDINE	05/12/1998		0				
35	DJAROUN AMINE	15/05/1999	02.00	04.00				
36	DJEBRA LYLIA	10/08/1995	00.00	04.00				
37	DOUDJEDID SOFIANE	29/01/1999	09.00	12.00				
38	IHADJADENE ROMAYSSA	24/12/2002	09.00	12.50				
39	RABET RANIA	05/03/2000						
40	SAAD SMAIL	05/10/1996						
41	SALHI AMEL	04/01/1998	05.00	09.00	07.00	03.00	07.00	

UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI

Faculté des Scs Economiques, Commerciales et des Scs de Gestion

PROCES-VERBAL MODULAIRE

Année : 2022/2023

Module : Economie monétaire approfondie

Niveau : 6ème Semestre

Coef. : 2 Crédit : 6

Filière : Licence L.M.D Economie Monétaire et Bancaire

Chargé de cours : AMOKRANE Hakima

Chargé de TD/TP : AMOKRANE Hakima

Emargement : 

Section : A

Groupe : 2

N°	Nom et Prénoms	Date Nais.	EX 1	TD	M.Ses1	Ses.2	M.G	Période
1	BELLAID ABDENOUR	05/01/1998						
2	DJAROUN AMINE	05/08/1998	00.00	00.00	00.00	08.00	08.00	
3	FALL MAIMUNA	18/09/1996	09.00	13.00				
4	FOUCHAL SABRINA	01/11/1995						
5	FRIK MOURAD	08/07/2000	00.00	00.00	00.00		00.00	
6	GORMIT AMAR	03/07/1997						
7	GUYO HAJIRA JARSO	16/11/1999	05.00	12.00				
8	HABAREK MELISSA	03/10/1998						
9	HADDAD MOHAMED RIADH	18/03/2001	11.00	11.00				
10	HADDOU YACINE	12/09/2002						
11	HAMMI AGHILAS	06/04/1998	00.00	11.00				
12	HAMMOUTENE SMAIL	31/05/1999						
13	HARROUCHE ANIS	15/10/2000	01.00	11.00				
14	HARROUCHE INES	13/11/2000						
15	HERNOUNE MERIEM	29/04/1996				11.00	11.00	
16	IBERSIENE SOUHILA	12/01/2002	07.00	11.00				
17	IDJA TAREK	02/08/2001						
18	IRZOUNI YACINE	14/10/1996	00.00	00.00	00.00	06.00	06.00	
19	ISSOLAH HAMZA	23/11/1999	15.00	14.00				
20	JANGEYA OPE WALTER	12/11/1999	12.00	12.00				
21	KABECHE KACI	18/06/2001						
22	KACI ABDALLAH SAMIR	15/08/1999	14.00	14.00				
23	KECHIT ANIS	09/08/1998						
24	KHELIFATI OMAR	08/09/2001	13.00	13.50				
25	LABEHRI SIHAM	21/11/1998	05.00	11.00	08.00	10.00	10.00	
26	LAKAMA NADJIB	23/05/1994	13.00	10.00				
27	LAKRIB ZAINA	06/02/2000	01.00	00.00	00.50	01.50	01.50	21.05.23
28	LEKHAL NABIL	17/12/2001	03.50	12.00				
29	MAHFOUFI YANIS	03/03/1999	00.00	00.00	00.00		00.00	21.05.23
30	MAJALA JAEL	24/03/1992	11.00	12.00				
31	MAKOUR YASMINA	01/01/2001	08.00	12.50				
32	MEFTAH REZAK	27/04/1997	03.00	11.00	07.00		07.00	
33	MOKEDDES FAYCEL	12/11/1998	00.50	04.00				
34	NECHAB LYNDA	10/02/1997	02.50	11.00				
35	OUARAB YANIS	02/04/2000	02.00	04.00				
36	OULD LAMARA SAMIR	19/03/2002	10.00	04.00				
37	RABET YOUNES	11/02/1999						
38	SAI BELKACEM	12/12/2000						
39	SAIDI MASSINISSA	29/11/1998	00.00	00.00	00.00		00.00	
40	SARDJANE TAOUES	07/09/2001	00.50	10.00				
41	SI HADJ MOHAND ABDELKRIM	24/01/1998						
42	TATOULT AMAZIGH	03/01/2001						
43	TOURE ROKIATOU	17/04/2000						